



RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER TECHNIQUE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PSCN

Dans le cadre de la mise en œuvre du PARCI, le Programme du Service Civique National (PSCN) a organisé en collaboration avec la GTZ-is, le **19 février 2010**, un atelier technique portant sur le Renforcement des capacités du PSCN. Cet atelier qui a eu pour cadre, le siège du PSCN à Abidjan, a enregistré une quarantaine de participants.

Outre les Assistants Techniques Terrain (ATT), les Homologues du PSCN, les Directeurs de centre et les différents Coordonnateurs Terrain, on notait également la présence du PAPC, de l'Ordonnateur National Suppléant du FED et de la délégation de l'Union Européenne (voir liste de présence).

L'atelier a débuté par une adresse du Coordonnateur National qui a souhaité un esprit de collaboration et a indiqué la conduite à tenir. Les travaux se sont déroulés en une (1) session avec chacune, plusieurs exposés et débats thématiques pour lesquels des rapporteurs ont été désignés. Un compte-rendu par exposé ou débat a été élaboré. L'ensemble des rapports et exposés est joint en annexe.

Au terme de ses travaux, l'atelier a retenu :

I - AU TITRE DE LA SESSION I : « Renforcement des capacités du PSCN ».

A la lumière de l'exposé sur l'accord de collaboration entre le PSCN et la GTZ-is, présenté par le Coordonnateur GTZ-is, trois débats thématiques ont permis de :

Débat 1 : Renforcement des capacités des Homologues.

1-1) Problématique

- Pertinence des éléments de l'Accord de collaboration PSCN/GTZ-is.
- Mise en œuvre des éléments de cette collaboration.
- Définition des indicateurs permettant d'apprécier ce transfert.

Les réponses à la problématique ont permis de relever :

1-2) Forces, contraintes et faiblesses relevées :

- Homologue logistique : faible niveau de collaboration,
- Homologue financier : séance de travail partielle et séminaire à l'étranger,
- Homologue réinsertion : collaboration à améliorer.



Programme du Service Civique National

1-3) Recommandations

- Améliorer les capacités des Homologues Logistique, Réinsertion et Finance en les associant effectivement aux activités que mène la GTZ-is.
 - Associer effectivement les Homologues aux activités que mène la GTZ-is sur le terrain.
 - Organiser des rencontres périodiques des Homologues pour faire le point des activités menées ensemble.
 - Elaborer des plans de travail et une liste de tâches pour les Homologues.
 - Procéder à une relecture des conclusions de l'atelier de Bouaké avec des indicateurs pertinents pour le transfert des capacités.
 - Revoir les textes de collaboration et les adapter à la réalité du Terrain.
- **Débat 2 : Le renforcement des capacités des Assistants Techniques Terrain (ATT)**

2-1) Problématique

La problématique s'articule autour des questions suivantes :

- Les fonctions des ATT,
- La pertinence de ces fonctions dans le contexte actuel,
- La contradiction entre leurs fonctions et celles des DC d'une part et, d'autre part celles des Coordonnateurs Terrain,
- Les ajustements à faire au regard du contexte actuel.

2-2) Forces, Contraintes et faiblesses relevées :

- Existence de fiches de poste de chaque entité.
- Chevauchement des attributions entre les ATT et les Directeurs de Centre.
- Non clarification de tâches entre CT, ATT et DC.

2-3) Recommandations

- Partager les informations relatives à la réintégration venant de la GTZ-is avec les ATT,
- Donner la possibilité aux ATT de participer à l'évaluation des personnels techniques des Centres,
- Multiplier les rencontres entre les ATT, les DC et le Siège,
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun (ATT, DC et CT),
- Renforcer les capacités des ATT en matière d'études socio-économiques,
- Elaborer des études socio-économiques en s'appuyant sur les documents existant dans les structures décentralisées,
- Transmettre les rapports mensuels post atelier aux ATT,



Programme du Service Civique National

- Prendre en compte les besoins des ATT lors de la confection des budgets (implication des ATT dans la conception des budgets),
- Adapter les TDR des ATT,
- Favoriser la collaboration entre les CT, les ATT et les DC en vue d'harmoniser les approches,
- Mettre en place une commission pour harmoniser les TDR des DC et des CT.

Débat 3 : Reporting

A ce niveau, les points suivants ont été retenus :

- Harmoniser et les canevas de reporting,
- Les rapports mensuels et trimestriels doivent être rédigés conjointement par les ATT et les DC,
- Un canevas des rapports existe à la GTZ-is mais doit être transmis au PSCN pour appréciation,
- Les informations techniques et financières, mensuelles et trimestrielles transmises au PAPC et l'UE, doivent être également transmises au PSCN qui a l'obligation de rendre compte de l'ensemble des activités du Service Civique.

Débat 4 : Les moyens

- Les ATT et les DC doivent se concerter pour faire part de leurs besoins à leur hiérarchie pour analyse,
- La nécessité d'équiper les Centres en groupes électrogènes ou en panneaux solaires et en forages.

Les travaux se sont déroulés dans un climat cordial et participatif.

Les participants adressent leurs sincères remerciements à :

- M. le Coordonnateur National du PSCN ;
- M. le Coordonnateur Programme de la GTZ/is ;
- M. le Représentant du Coordonnateur du PAPC ;
- Madame la Représentante de l'Union Européenne ;
- M. le Représentant de l'Ordonnateur National Suppléant du FED ;

Fait à Abidjan, le 19 février 2010

L'atelier